

La retraite de Mme Sommain, sage-femme.

En 1865, Madame Sommain est la sage-femme des indigents, c'est-à-dire employée communale de Poix.

Dans une délibération, le conseil municipal déclare ceci :

"Comme son grand âge et ses infirmités ne lui permettent plus de faire régulièrement le service qui lui est confié et comme elle a des moyens suffisants d'existence indépendants de sa profession, le conseil est d'avis que le service des indigents doit être maintenant être confié à Mademoiselle Hubert."

Il faut savoir que Madame Sommain a 74 ans.....!!!